

Magazine d'information
des Français de l'Étranger

Directeur de la publication
Gérard Pélisson

Editeur délégué

Directeur des rédactions
Jean-Pierre Launay

Rédaction en chef

Bruno Massonnet
Antonin Arnado
(coordination des rédactions
web et papier)

Ont participé à ce numéro

Françoise Deschamps, Pascale Gauthier,
Bruno Massonnet, Marie Pecquerie,
Cédric Renan, Mathieu Tascher, Hélène Yann

Secrétaire de rédaction,

mise en pages
Chantal Martin (ECE)

Direction artistique

Bruno Boudon (ECE)

Conception, réalisation

SAS de l'Aulne

Régie publicitaire

Euro Conseil Edition,
42 avenue Verdier,
92120 Montrouge
Tél : 33 1 46 73 05 00
Fax : 33 1 46 73 05 05

Directeur de la publicité

Denise Prévot
Tél : 33 1 46 73 05 02
d.prevot@euroconseiledition.fr

Chef de publicité

Bastien Gautier
Tél : 33 1 46 73 05 06
b.gautier@euroconseiledition.fr

Abonnements membres UFE

La Voix de France
25 rue de Ponthieu,
75008 Paris
Tél. : 00 33 1 53 25 15 50
Fax : 00 33 1 53 25 10 14
Prix du numéro : 4 €
Abonnement annuel : 17 €
(hors surtaxe aérienne : 5 €)

Abonnement annuel grand public

En ligne : www.lavoixdefrance.fr
Prix : 30 €

Correspondance Voix de France :
contact@lavoixdefrance.fr

La Voix de France est la propriété
de l'Union des Français de l'Étranger.

La conception, la publication et
le développement, des magazines papier
et web sont assurés contractuellement par
la SAS de l'Aulne et Euro Conseil Edition,
42 avenue Verdier, 92120 Montrouge

Imprimé en France :

Imaye Graphic ISSN 1272-968X.

TRIBUNE

CONFIANCE... ET COURAGE



Deux mots de notre vocabulaire quotidien qui méritent qu'on s'y attarde un peu.

On a toujours tendance à faire confiance à quelqu'un, à une structure, à l'entreprise dans laquelle on s'investit ou au gouvernement vis-à-vis duquel on demande parfois un vote... de confiance.

Las, cette confiance en autrui est souvent mise à mal et débouche malheureusement sur de la déception, voire de la défiance et au bout du compte, de la sinistrose, mal endémique dans notre univers hexagonal.

Cependant, Michel Foucher, dans son interview à La Voix de France, nous explique qu'il y a des raisons d'espérer et que notre pays reste malgré tout une grande puissance qui garde une certaine influence dans le monde.

Cette influence se manifeste chaque jour, inexorablement, au travers des meilleurs d'entre-nous qui partent aux quatre coins du monde exercer leurs talents, développer leur créativité... entreprendre tout simplement, ailleurs.

On ne peut, a priori, que se réjouir de ces expériences d'expatriation. Elles sont sources d'épanouissement de ces talentueux Français qui ont décidé d'avoir confiance en eux-mêmes et d'opter pour le courage et la volonté de réussir dans un environnement favorable basé sur la liberté d'entreprendre.

Mais on ne peut malheureusement que méditer sur le constat que l'accélération de l'expatriation est liée essentiellement aux contraintes imposées par un tout-État français qui veut limiter votre temps de travail, l'âge de votre retraite, vous assener d'impôts directs et indirects dans le cadre d'une politique fiscale aveugle, de légiférer sans cesse dans tous les domaines de votre vie de citoyen depuis la maternelle jusqu'à la mort.

L'ampleur de ce mouvement qui conduit les Français à décider de vivre à l'étranger apparaît comme le troisième grand mouvement d'émigration de l'Histoire de France, après ceux qui suivirent la révocation de l'Édit de Nantes et la Révolution française.

La motivation principale est, notamment pour de nombreux jeunes actifs français, d'échapper à notre « modèle social » pour trouver plus rapidement un emploi et se donner de meilleures chances de réussir dans la vie.

Dans ce contexte, nos politiques seraient bien inspirés de « toiletter » ce fameux modèle social faute de quoi, nos expatriés pourraient bien changer leur statut en exilés. Ce serait évidemment hautement dommageable pour notre pays et son image car, on le sait bien, entre un exilé et son pays d'origine, le lien s'étiolle inexorablement.

En attendant, ayons confiance en... nous-mêmes !

Les Français établis hors de France sont, dans ce domaine, à citer en exemple. En cela, ils sont éminemment respectables. Ils restent une fierté pour notre pays en dépit de l'ingratitude du gouvernement à leur égard.

C'est la raison pour laquelle, avec confiance et détermination, ils se doivent de participer massivement aux prochaines élections des conseillers et délégués consulaires du 25 mai prochain.

Jean-Pierre Launay

